



CP REAU : VOS DROITS RESPECTES FO JUSTICE NEGOCIE ! FO JUSTICE OBTIENT

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP de Réau, suite de la diffusion de notre dernier tract dénonçant les dérives constatées dans l'organisation des appels, a immédiatement saisi le Chef d'Établissement afin d'exiger l'annulation de la note de service récemment imposée, laquelle s'écarterait très clairement du cadre réglementaire en vigueur.

Grâce à des négociations fermes, déterminées et menées sans relâche, **FO Justice** a su faire entendre raison à la direction. **Nous avons obtenu gain de cause sur l'essentiel de nos revendications**, et notamment sur les nouveaux horaires d'appels, désormais conformes au droit et au fonctionnement réel du terrain :

Horaires d'appel obtenus par FO Justice

Matin : badgeage à 6h45 → appel à 6h55 → prise de poste à 7h00

Midi : badgeage à 12h45 → appel à 12h55 → prise de poste à 13h00

Soir : badgeage à 19h45 → appel à 19h55 → prise de poste à 20h00

Ces horaires respectent enfin les 15 minutes réglementaires consacrées à l'appel, au passage des consignes et au change, lesquelles avaient été ignorées par la précédente note.

Nous comptons sur l'ensemble des personnels pour rester vigilant sur le respect de ces horaires.

SALLE D'APPEL – 1er ÉTAGE : UN RÉTABLISSEMENT GARANTI

Concernant la salle d'appel située au 1er étage, **FO Justice** a obtenu qu'un désencombrement soit effectué afin de **la rendre pleinement opérationnelle**, comme elle l'était avant le COVID.

Nous avons reçu à ce sujet des garanties claires du Directeur Interrégional.

LE 1/4 D'HABILLAGE : UN DROIT ARDEMMENT CONQUIS PAR FO JUSTICE

Notre organisation tient également à rappeler que le quart d'heure d'habillage est un acquis obtenu de haute lutte par **FO Justice**.

Il est non négociable, et nous en assurerons la défense chaque fois que nécessaire.

Nous resterons vigilants quant à l'application de ces engagements et veillerons à ce qu'aucune dérive managériale ne vienne, à nouveau, remettre en cause les droits des personnels.

FO Justice Réau reste déterminée à préserver vos droits.

